Le centre de loisirs éducatif extrascolaire de

BEAUVOISIN
2019-2020

PROJET PEDAGOGIQUE

Madame GRADONI Juliette, Responsable du centre de loisirs
Remplaçant : Romain Limouche

SOMMAIRE

Introduction ……. p 3

I) Le contexte du centre de loisirs ……. p 4
1) L'organisateur : les Francas du Gard …….. p 4
2) La situation initiale …….. p 6
3) La responsable du centre de loisirs …….. p 8

II) Les intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques ……. p 8
1) Les intentions éducatives ……. p 8
2) Les objectifs pédagogiques ……. p 9
3) Les actions pédagogiques …….. p 9
4) Les plannings des vacances et des mercredis …….. p 14

III) Les moyens ……. p 14
1) Les moyens humains …….. p 14
2) Les moyens financiers …….. p 16
3) Les moyens matériels …….. p 16

IV) Le projet de fonctionnement ……. p 16
1) Structuration du temps et du groupe …….. p 16
2) Structuration de l'espace …….. p 18
3) Les modalités de vie …….. p 19

V) L'évaluation du projet ……. p 20
1) Les critères et indicateurs …….. p 20
2) Les modalités d'évaluation …….. p 31

Conclusion ……. p 32

Annexe 1 : les plannings des projets durant les temps d'accueil …….. p 33

Introduction

La commune de Beauvoisin a conventionné l'association départementale des Francas du Gard pour mettre en place la gestion du centre de loisirs (maternel et élémentaire), afin de mettre en œuvre le Projet éducatif de territoire (PEDT).
La commune de Beauvoisin garde la compétence périscolaire dans son intégralité.

Nom du centre de loisirs	Beauvoisin
Organisateur	Les Francas du Gard
Coordonnées du centre de loisirs primaire	Ecole élémentaire de Beauvoisin, rue des Moulins 30 640 Beauvoisin Ecole maternelle de Beauvoisin, 115 rue de l'Abbé Louis, 30 640 Beauvoisin
Public accueilli	3 – 13 ans
Dates	Du lundi 2 septembre au vendredi 14 août 2019
Numéro du récépissé	n° de déclaration : 0300052CL001817 0300052AP001418

I) Le contexte du centre de loisirs

1) L'organisateur : Les Francas du Gard

Les Francas sont un mouvement d'éducation populaire, créé en 1944. C'est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilisé publique. Ils ont pour but de regrouper l'ensemble des personnes physiques et morales qui se proposent d'organiser, de promouvoir et de développer les actions éducatives durant le temps libre des enfants et des jeunes en référence aux principes qui fondent la République française.

Les Francas sont indépendants, idéologiquement, structurellement et financièrement de toute organisation politique ou syndicale.

Ils veulent contribuer à ce que tous les enfants puissent disposer d'un espace éducatif spécifique de qualité durant leur temps libre, en relation avec l'école et à la famille. Les Francas veulent ainsi participer à la formation d'individus les plus libres et les plus responsables possibles dans la société la plus démocratique possible.

Ils diffusent l'idée selon laquelle « il faut tout un village pour éduquer un enfant » (proverbe africain) et donc favorisent l'élaboration et la mise en œuvre de projets locaux partagés entre tous les acteurs d'un territoire contribuant à définir et construire la Place de l'Enfant.

L'action éducative des Francas se fonde donc sur cette nécessaire globalité de l'Education et sur la volonté d'agir pour une convergence d'actions entre la famille, l'école et tous ceux qui interviennent dans les différents temps de la vie des enfants et des jeunes y compris durant leur temps libre.

Les Francas se revendiquent de l'Education populaire. Le parti pris de conduire l'action éducative à partir de formes collectives d'accueil et d'animation des enfants et adolescents, est en conformité avec la conception qu'ils ont du "vivre ensemble" et constitue le moyen qui en facilite son apprentissage.

Quant aux valeurs auxquelles se réfèrent les Francas, elles émergent de l'expression de leurs mots d'ordre, de leurs orientations et de leur finalité :

L'humanisme
Le respect de l'humain se traduit par la reconnaissance de la personne -y compris celle de l'enfant- en tant qu'individu singulier mais aussi en tant qu'être social. « Les Francas s'attachent à favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et, pour ce faire, cherchent à développer les potentialités dont la personne est porteuse » (Congrès de Rennes).

La démocratie
Elle est liée à l'égalité en dignité et en droits. Elle donne des droits à chacun mais elle crée des devoirs, le premier d'entre eux consistant à respecter les droits des autres. Elle donne à chacun le pouvoir de participer aux décisions collectives. Elle se nourrit d'une citoyenneté active dont elle favorise l'exercice. En France, elle s'incarne institutionnellement dans la République. La découverte de la démocratie et son apprentissage, passent par la découverte et l'exercice progressif de la citoyenneté par, notamment, les enfants et les adolescents.

La liberté
La liberté, dans l'absolu, c'est la possibilité pour l'individu d'agir sans contrainte. En réalité, la liberté n'est toujours que relative, l'égalité supposant que chacun respecte la liberté des autres : liberté/égalité/fraternité sont les trois volets indissociables du triptyque républicain. L'autonomie c'est l'absence de dépendance ; c'est en fait la capacité de l'individu à se déterminer lui-même.

L'égalité
Tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Cependant, la diversité des goûts, des intérêts, des capacités et des compétences est inévitable ; elle est même souhaitable. Reste que chacun, quels que soient son âge, son sexe, ses potentialités, son origine ou sa situation sociale, doit avoir toutes possibilités de vivre dignement. Les Droits de l'Homme et de l'Enfant sont à la fois des objectifs à atteindre et des principes à respecter. Ils constituent des contenus de l'action éducative dont ils doivent inspirer les conditions et les méthodes.

La solidarité
La solidarité c'est la volonté d'interpréter positivement l'interdépendance des individus et des groupes humains : elle implique la réciprocité et s'exprime par l'échange, l'entraide et le partage des connaissances comme des richesses. Elle s'apprend par des pratiques collectives.

La laïcité
La laïcité est une valeur liée au respect mutuel. La laïcité va au-delà de la tolérance : elle invite à comprendre et non seulement à admettre. Elle impose cependant de lutter contre toute atteinte à l'intégrité des personnes et contre toute idéologie contraire aux droits de l'Homme et de l'Enfant. La laïcité a bien entendu une dimension institutionnelle : elle est inscrite dans la Constitution française. Elle a aussi une dimension éthique et déontologique : elle se traduit dans les comportements et les attitudes. Elle définit les caractéristiques et les comportements relatifs à la sphère publique et à la sphère privée. Elle a enfin une dimension éducative : elle implique de respecter l'éduqué tout en exigeant de lui les efforts indispensables au développement de son autonomie.

La paix
Entre des individus, des groupes ou des nations, des difficultés relationnelles peuvent à tout moment surgir. Rechercher la paix, c'est d'abord apprendre à repérer les désaccords pour tenter de les réduire et de résoudre le plus tôt possible les problèmes qui peuvent être sources de difficultés ; c'est ensuite apprendre à gérer pacifiquement les conflits qui peuvent se déclarer. Ce qui souligne l'importance du respect mutuel et de la connaissance des autres, et renvoie à la laïcité. Connaître les autres est un enjeu des échanges internationaux organisés à partir des Centres de Loisirs, points d'animation ados ou jeunesse...

De ces valeurs nous pouvons en déduire des objectifs éducatifs, définis par le projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éduction 2015 – 2020 » et par la stratégie départementale des Francas du Gard :

- ⇨ Affirmer la place des parents comme étant celle de partenaires éducatifs et de co-éducateurs (et non d'usagers) pour ainsi les associer fortement à l'ensemble de nos actions et nos réflexions
  Construire avec les parents leur place et leur contribution dans l'action éducative locale.

- ⇨ Faire dans les centres de loisirs éducatifs, auprès des enfants et des adolescents, en lien avec la communauté éducative, la promotion des valeurs de la République et de ses principes (liberté, égalité, fraternité, laïcité…). S'investir, dans ce cadre, dans des journées spécifiques telles que la semaine d'éducation et de lutte contre les discriminations et le racisme, la journée de la Laïcité, ou le mois de la fraternité et du mieux Vivre ensemble.

- ⇨ Inscrire les pratiques éducatives comme éléments structurants des projets pédagogiques
  Faire de l'éducation aux sciences par la pratique des activités scientifiques, techniques et industrielles un outil de lutte contre l'obscurantisme.
  Amplifier les pratiques éducatives relatives à l'éducation aux médias et aux pratiques des médias, indissociable de la transmission d'une culture de la presse et de la liberté d'expression.

- ⇨ Agir toujours plus fortement en faveur de l'éducation à la citoyenneté en développant au sein des centres de loisirs éducatifs des expériences de vie collective et démocratique et en participant à la formation de citoyens éclairés

- ⇨ Poursuivre la promotion et l'animation des écocentres de loisirs et intensifier le réseau ; asseoir nos fonctionnements dans une démarche de développement durable

- ⇨ Développer les liens avec les écoles et les établissements scolaires ; en effet la continuité éducative entre l'école et les accueils périscolaires est importante car elle place l'enfant au centre du système éducatif. Cela signifie que c'est autour de son rythme et ses besoins que doit s'organiser l'éducation. La qualité et l'efficacité éducative passera par des liens réguliers et de qualité avec les différents acteurs éducatifs de l'enfant.

Nom de l'organisateur	Les Francas du Gard
Adresse l'organisateur	L'Altis, 165 Rue Philippe Maupas, 30900 Nîmes
Numéro d'organisateur	030ORG0052

2) <u>La situation initiale</u>

-

La commune de Beauvoisin a fait appel aux Francas afin de pouvoir prendre la responsabilité du centre de loisirs. La déclaration du centre de loisirs éducatifs se fait dans le cadre du CEJ avec la CAF ainsi que par la mise en place d'un PEDT.

La commune de Beauvoisin fait partie de l'EPCI de la Communauté de Communes de Petite Camargue, dans le département du Gard (30) faisant partie de la région Occitanie.

Beauvoisin regroupe 4669 habitants dont 1456 de moins de 25 ans. La population est en augmentation depuis 2006 au même titre que le taux de natalité. 55% des familles (en couple ou monoparentale) ont des enfants.
La plupart des personnes actives sont employés (29%), ou de profession intermédiaire (26%) ou encore ouvriers (24%). Seul 4% des personnes actives sont agriculteurs ou exploitants. Le taux de chômage est stable depuis 2006 à 11,8%.

En ce qui concerne le domaine de l'éducation, les 0-14 ans représentent 21% de la population :

- 205 enfants de 2 à 5 ans
- 306 enfants de 6 à 12 ans
- 236 enfants de 11 à 14 ans
- 180 enfants de 15 à 17 ans

L'évolution de la population montre le dynamisme de la commune. Le nombre d'enfants de 3 à 17 ans présents sur la commune est une force, et l'offre enfance-jeunesse de la commune doit répondre aux besoins de ces enfants (extrascolaire, associations…).
Ce public va continuer à augmenter car sur la commune il y a des nouveaux quartiers en cours de construction qui vont accueillir de nouvelles familles avec des enfants.

La commune de Beauvoisin est située sur la plaine du Vistre avec au Nord, Nîmes, au sud, la petite Camargue, à l'est, la commune de Générac et à l'ouest, l'Hérault. La commune est située dans une zone urbaine. La commune n'a pas de collège ni de lycée mais 6 collèges et 6 lycées sont dans un rayon de 12 km.

Un transport scolaire mis en place par le département assure la liaison et le transport des enfants pour aller au collège ou au lycée.

Le public accueilli durant les temps extrascolaires sont des enfants âgés de 3 à 13 ans habitant la commune de Beauvoisin.

La vie de la commune de Beauvoisin est marquée par sa fête votive, positionnée la première semaine après le quinze août. Elle est l'occasion, comme dans toutes les communes environnantes, de festivités principalement liées à la bovine. Chaque année une classe de jeunes doit « s'occuper » de la fête votive. Ils réalisent, entre autres, des aubades.

- <u>Le centre de loisirs maternel</u> :

Les accueils des mercredis et des vacances ont lieu dans les locaux de l'école maternelle où se déroulent également les temps d'accueil du matin et du soir. Nous avons un local pour stocker le matériel pédagogique. La cour extérieure peut être également utilisée.

- Le centre de loisirs élémentaire :

Les accueils des mercredis et des vacances ont lieu dans les locaux de l'école primaire où se déroulent également les temps d'accueil du matin et du soir. Nous avons un local pour stocker le matériel pédagogique. La cour extérieure peut être également utilisée.

Durant les étés, le centre de loisirs se déroulera exceptionnellement dans les locaux de la salle polyvalente de la ville de Beauvoisin.

- Les temps de restauration durant le centre de loisirs :

Depuis les vacances d'avril 2018, nous avons mis en place le traiteur API qui assure la livraison des repas chauds pour les enfants étant à l'école maternelle et élémentaire.

Afin de répondre à la réglementation, nous sommes soumis à un taux d'encadrement de 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

3) La responsable du centre de loisirs éducatifs

- La responsable du centre de loisirs primaire : Juliette GRADONI, salariée aux Francas du Gard.

Son rôle est de construire et proposer un projet pédagogique concernant l'accueil des enfants dans les temps extrascolaires. Elle organise et coordonne la mise en place des activités et accompagne l'équipe d'animation.
Dans ses missions, elle définit les orientations pédagogiques du centre de loisirs, accompagne l'équipe pédagogique dans la création et l'animation des projets d'activités, développe les partenariats (écoles, élus, associations locales…), contrôle les règles d'hygiène et de sécurité notamment durant le temps de restauration (si la mise en place d'un traiteur est organisée), gère l'équipement et les ressources humaines liées à l'organisation des différents temps, réalise le suivi administratif, financier et humain du centre de loisirs et participe à l'analyse et aux bilans avec les équipes et les enfants.

- Les conceptions éducatives de la responsable du centre de loisirs éducatifs :

Dans ses priorités d'actions, le responsable de la structure respecte plusieurs axes :

- Faire des temps extrascolaires, un accueil de qualité, organisé et mis en place de façon cohérente avec l'ensemble des acteurs éducatifs
- Promouvoir les valeurs de la République française (liberté, égalité, fraternité, paix) dans les différentes actions proposées aux enfants
- Développer le partenariat avec les écoles et les différentes associations du territoire afin de répondre aux enjeux d'une éducation globale

II) Les intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

1) Les intentions éducatives

A partir des objectifs généraux de la politique enfance-jeunesse de la commune, nous souhaitons construire un projet éducatif partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs que sont les enseignants, les parents, les animateurs et les associations.
Il s'agit d'harmoniser ces différents temps éducatifs, au moyen d'une étroite concertation, pour définir des objectifs partagés, et mis en œuvre de manière harmonieuse.
C'est également pour le territoire l'opportunité de s'engager dans un processus plus général de développement en qualité des différents temps d'accueil de l'enfant.

Les objectifs généraux de la politique enfance-jeunesse :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes
- Prendre en compte et impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs et de loisirs
- Favoriser les comportements citoyens
- Développer l'information et la communication

L'objet du Projet Educatif est de mobiliser tous ceux et celles qui ont en charge l'éducation et les loisirs des enfants et des adolescents afin d'encourager et de mettre en œuvre un projet éducatif global, destiné à favoriser l'accès à la diversité des connaissances, des lieux de savoir et des pratiques sportives, artistiques et culturelles.

Les objectifs du PEDT partagés par les partenaires :

- Contribuer à l'égal accès des enfants aux savoirs et aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques,
- Favoriser l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté,
- Garantir la cohérence des interventions publiques en direction des enfants sur les territoires communaux,
- Renforcer la participation des associations, des familles, des enfants et des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif

2) Les objectifs pédagogiques

- Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté dans les temps extrascolaires
- Permettre à tous l'accès à de nouvelles pratiques éducatives telles que les pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques
- Développer un partenariat de qualité avec les partenaires éducatifs (les parents, les enseignants, les élus, les associations, les bénévoles…)
- Favoriser l'EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) dans les temps extrascolaires

Des objectifs pédagogiques découlent les actions pédagogiques, préparées et organisées par l'équipe d'animation et de la responsable des accueils extrasolaires.

3) Les actions pédagogiques

Les objectifs pédagogiques	**Les objectifs opérationnels**	**Les actions pédagogiques**
Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté dans les temps extrascolaires	**Favoriser la mixité des âges dans les activités et les séjours**	- Mise en place de la mixité dans tous les temps extrascolaires (journées et séjours) et tout au long de la journée (accueil, activités, restauration…) - Création des espaces de jeux correspondant à tous les enfants
	Sensibiliser les enfants aux différences, à la paix et la solidarité	- Actions de solidarité avec l'association REV - Projets Francas : histoire de mieux vivre-ensemble, cyber-rallye scientifique, agis pour tes droits … - Jeux de coopération - Dessert philo en temps de restauration - Partenariat avec le Relai handicap 30 pour la sensibilisation à l'accueil d'enfants porteurs de handicap
	Encourager la participation des enfants dans les temps extrascolaires	- Mise en place de bilan quotidiens - Conseil des enfants 1 fois par semaine pour la programmation de la « Matinée des enfants » - Création d'espaces d'expression - Création d'un boite à idées
	Accompagner les équipes dans la construction des actions et des projets	- 1 fois par semaine : temps de prépa pour l'accompagnement des équipes dans la création des projets (communication, réunion, …) - 1 fois par semaine : réunion avec l'équipe du centre de loisirs au complet (maternel et élémentaire) - Création d'un espace ressource dans le bureau de direction
	Créer du lien avec des partenaires locaux	- Intervention d'associations locales sur des projets spécifiques (Astro 2000, club pétanque…) - Lien avec la boulangerie pour le pain pendant les repas - Mise en place d'un projet intergénérationnel avec l'EHPAD

Les objectifs pédagogiques	**Les objectifs opérationnels**	**Les actions pédagogiques**
Permettre à tous l'accès à de nouvelles pratiques éducatives telles que les pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques	**Animer des temps de formation à destination de l'équipe pédagogique**	- Polyvalence et formation des équipes afin de pouvoir animer des activités différentes - Accompagnement individuel et par groupe des animateurs
	Encourager l'accueil de tous les enfants sur les temps d'activité	- Etre accompagné du RH 30 sur l'accueil d'enfant porteur de handicap - Découverte de nouveaux jeux sportifs notamment sur l'accès au handicap - Prêt de malles pédagogiques
	Proposer des activités diversifiées et de qualité	- Pratiques artistiques avec des intervenants : maquettes, art avec de la recup, tableau 3 D … - Activités scientifiques et techniques ; voiture à propulsion, push cars, voitures solaires, … - Pratiques culturelles autour des médias, photo, vidéo et radio
	Rythmer les temps extrascolaires par l'organisation de projets participatifs et ludiques	- Place des enfants dans la création de projets - Faire des temps de jeu sur des thèmes spécifiques pendant les temps extrascolaires - Repas à thème ; déguisement et activité - Mise en place des plannings des projets

Les objectifs pédagogiques	**Les objectifs opérationnels**	**Les actions pédagogiques**
Développer un partenariat de qualité avec les partenaires éducatifs	**Faire de la communication un enjeu majeur de développement qualitatif afin de valoriser les actions proposées sur les temps d'activités extrascolaires**	- Mise en place d'un mailing pour informer les parents - Invitation des parents, élus et partenaires éducatifs pour les temps de valorisation - Création d'articles Midi Libre - Réunion d'information au début d'année et avant chaque début de vacances - Tous les documents administratifs sont disponibles sur le site de la mairie
	Créer un partenariat éducatif de premier plan avec les parents afin d'assurer une continuité entre les temps scolaires, extrascolaires et la famille	- Mise en place d'un espace famille durant les temps d'accueil du matin et du soir - Communiquer les programmes d'animation aux familles - Permettre la mise en place de projets où les parents participent
	Favoriser un lien de qualité avec le projet d'école	- Matériel mis à disposition par l'école pour le centre de loisirs - Participation de l'équipe extrascolaire dans certaines actions des écoles (potager, grande lessive, …) - Organiser l'utilisation des locaux de la restauration scolaire entre le temps scolaire et extrascolaire
	Permettre aux familles de participer aux temps d'activités extrascolaire	- Inclure les parents dans la réflexion sur les temps extrascolaires (temps de repas, d'accueil, de bilan …) - Proposer des soirées ou journées spécifiques Famille / Enfants / Equipes - Solliciter des parents ayant des qualifications pour intervenir dans les accueils extrascolaires (Push Cars, journal, potager …)

Les objectifs pédagogiques	**Les objectifs opérationnels**	**Les actions pédagogiques**
Favoriser l'EEDD sur les temps extrascolaires	**Promouvoir les pratiques écocitoyennes et les actions en lien avec l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, au niveau environnemental**	- Cuisine et équilibre alimentaire en centre de loisirs (avec les légumes du potager) - Création d'un potager pédagogique et mise en place d'un composte à l'école maternelle (tri sélectif) - Découverte du patrimoine et de l'environnement local durant les temps extrascolaires - Semaine de lutte contre les déchets 1 fois à chaque période de vacances (mais mise en place sur toutes les semaines dans la démarche globale)
	Promouvoir les pratiques écocitoyennes et les actions en lien avec l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, au niveau économique	- Activité avec de la récupération pendant les temps extrascolaires - Mutualisation des commandes Lacoste avec les Francas - Sensibilisation à l'utilisation de l'eau, lumière, chauffage et papier
	Promouvoir les pratiques écocitoyennes et les actions en lien avec l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, au niveau social	- Lien avec les écoles et les associations locales - Covoiturage sur des réunions ou des trajets en commun - Participation à des projets de solidarité pour des associations (bouchons de bouteille, piles) - Projet intergénérationnel avec l'EHPAD

4) Les plannings des vacances et des mercredis

A chaque période (mercredis ou vacances) il y a un nouveau planning d'activités proposé pour chacun des temps extrascolaires : celui-ci est créé en association avec l'équipe d'animation et les enfants. Chaque enfant a le choix de pouvoir proposer des activités dont il a envie qui sont préparées et organisées par un animateur.
Chaque animateur a donc la responsabilité de construire son projet d'animation lié à son activité ; c'est un document regroupant les objectifs, le déroulement et le bilan de ses 6 séances.
Le programme d'animation permet l'organisation de l'animateur sur chacune de ses séances (matériel nécessaire, timing, déroulement) et ainsi de pouvoir évaluer avec les enfants puis seul sa séance. Ainsi en fonction de l'évaluation de sa séance, il réévaluera la suivante.
Il permet également de pouvoir donner le projet à un autre animateur en cas d'absence.
La responsable aide l'animateur à construire son projet d'animation et l'accompagne dans sa réalisation.

Les plannings des activités pour les différentes périodes sont mis en annexe

III) Les moyens

1) Les moyens humains

- **L'équipe pédagogique**

Contrat	Nom	Prénom	Date de naissance	Poste occupé	Diplôme
Titulaire Mairie	Moreno	Paquerette	31/01/1956	Animatrice CLSH Maternel	Pas de diplôme
Titulaire Mairie	Blottière	Amélie	09.03.1996	Animatrice CLSH Maternel	BAFA
CEE	Lecocq	Laurie	22.03.1995	Animatrice CLSH Elémentaire	BAFA
CEE	Rivera	Ludivine		Animatrice CLSH Elémentaire	BAFA
Titulaire mairie	Fougayrolles	Carla		Animatrice CLSH élémentaire	CAP Petite Enfance
CEE	Petit	Lola		Animatrice CLSH maternel	Pas de diplôme
Interim				Agent de Restauration	
Titulaire Mairie	Fougayrolles	Carla		Agent de Restauration	

Au sein de l'équipe du SIRP il n'y a pas d'anima'jeunes.

- **Les rôles de chacun**

Dans chacun des pôles (maternel et élémentaire) il y a un référent qui a des taches particulières.
Le référent est avant tout un animateur au même niveau que les autres dans l'équipes ; il a en plus un rôle particulier ; faire le lien avec la responsable en terme de communication.

Il est de son rôle de pouvoir faire le bilan des informations quotidiennes à passer (courses, effectifs, besoins, problèmes …)
Chaque jour un temps de 15mn est pris avec chaque référent afin de répondre à ces objectifs.

Les animateurs ont comme rôle principal de s'occuper des enfants dans le déroulement et l'organisation d'une journée type.

Un travail sur les fiches de fonctionnement est en train d'être élaboré.

- **<u>L'accompagnement et la formation continue des équipes</u>**

Un des objectifs opérationnels du projet pédagogique est d'accompagner les équipes dans la construction des actions et des activités.
Pour cela nous avons mis en place une réunion hebdomadaire (le lundi soir) d'1h30 afin de préparer la semaine et de pouvoir accompagner les équipes au mieux dans la menée de leur projet.
Lors de cette réunion les deux équipes (maternelle et élémentaire) sont réunis afin de donner du sens au projet global du centre de loisirs.

Un projet d'animation avec des fiches d'activités est demandé à chaque période ; le programme d'animation et le détail des activités est vu et validé par la responsable du centre de loisirs.

Au début de l'année 2018-2019 (lors de la réunion de préparation de rentrée) un document de suivi annuel sera proposé par la responsable, et validé par tous les animateurs.
Ce document consiste à pouvoir faire une évaluation :

- des aptitudes techniques (public, planning d'activités, projet, connaissance du public…)
- des compétences (travail en équipe, communication, prise de parole …)
- du dynamisme (disponibilité, implication, réactivité …)
- de la rigueur (horaires, préparation des activités, communication …)
- relationnel avec le public (disponibilité, écoute, participation, règles et sanction, langage …)

Cet outil permet aux animateurs de pouvoir s'évaluer progressivement tout au long de l'année ; et ainsi de pouvoir voir les compétences à travailler et celles acquises qui permettront de pouvoir donner un rôle particulier à chacun.

Après cet état des lieux de l'équipe, la responsable a mis en place une organisation afin de pouvoir faire le lien entre les animateurs et les différents pôles ;

- Un référent / pôle (maternel ou élémentaire) ; c'est à ce référent que la responsable passe les informations et recueille aussi les informations diverses (prestataire API, enseignants, enfants, parents et reste de l'équipe)

La responsable a donc un rôle de formateur envers son équipe ; l'équipe est demandeuse de ces temps de formation afin de pouvoir améliorer la qualité des activités proposées aux enfants.
L'équipe a souhaité avoir 1fois / période une formation interne sur des thématiques spécifiques et notamment en lien avec les projets Francas (dans l'été ; la participation des enfants, la philo et le handicap)

2) Les moyens matériels

- **Au pôle des maternels :**

Dans l'école maternelle nous avons le droit d'utiliser le hall de l'école pour des jeux coopératifs et la cour extérieure.

- **Au pôle des élémentaires :**

A la salle polyvalente il n'y a aucun matériel mis à disposition. Nous avons récupéré le matériel pédagogique des temps périscolaires (stocké dans la salle de garderie) et nous avons ramené le reste du matériel (pédagogique et sportif) donné par les Francas.

IV) Le projet de fonctionnement

1) Structuration du temps et du groupe

Horaires et Temps d'accueil	Structuration du groupe	Espace occupé	Rôle de l'animateur
Accueil du matin ***Accueil du soir***	Petits groupes d'enfants dans un espace libre composé d'espaces différents (dessins, kaplas, legos, jeux de société, lecture...)	Salle de garderie et hall de l'école	Accueillir les enfants et les parents Expliquer la journée ou faire le bilan de la journée et passer les informations si nécessaires Accompagner les enfants dans leur début de journée Animer les espaces en jouant et discutant avec les enfants
L'accueil se fait dans les locaux de l'école maternelle et dans la salle polyvalente. Les espaces sont mis à disposition pour les enfants allant au centre de loisirs. Il y a également l'espace extérieur qui permet, notamment l'été, de pouvoir séparer les enfants en deux groupes afin de favoriser le rythme de l'enfant en fonction de ses envies et besoins. L'équipe du centre de loisirs a également des moyens matériels afin d'enrichir les temps proposés durant ces accueils. L'accueil du matin et du soir est fait par 2 animateurs minimum. Durant ces 2 temps, l'accueil se fait de la même façon ; un aménagement de l'espace a été réfléchi afin que chaque enfant puisse évoluer sur différents ateliers de façon à pouvoir s'adapter à son rythme. Les animateurs jouent avec les enfants et peuvent proposer ponctuellement des actions précises.			

Horaires et Temps d'accueil	Structuration du groupe	Espace occupé	Rôle de l'animateur
Temps de repas dans le	Un groupe d'environ	Salle de restauration pour l'école maternelle	Durant le temps de repas les animateurs doivent animer le temps de repas avec les enfants ; discuter, inciter à goûter, échanger de leur journée, mettre en place

centre de loisirs	30-50 enfants	Espace balisé pour la salle polyvalente	des activités sur le thème du goût, sensibiliser aux comportements alimentaires… Durant le temps libre il surveille le groupe d'enfants, organise les temps de jeu et joue avec les enfants.

- La salle de restauration de l'école maternelle fait partie de l'école qui est récente et qui répond totalement aux nouvelles normes de fonctionnement. En effet il y a un grand espace de fonctionnement juxtaposé à la salle de restauration, avec une partie vaisselle, une partie stockage et une partie préparation et chauffe. Il y a également un système de propre et sale respecté.
- L'espace de restauration de la salle polyvalente n'est pas tout à fait aux normes mais nous avons mis en place une cuisine répondant aux normes HACCP, avec une personne formée en place.

Les enfants vont dans la salle de restauration où une organisation basée sur l'autonomie de l'enfant est mise en place. Quand les enfants arrivent dans la salle de restauration ils doivent se laver les mains et s'asseoir où ils veulent. Ils doivent ensuite installer leurs couverts et se préparer au self. En effet un self a été mis en place afin de répondre à des besoins d'autonomie mais aussi à des besoins de gestion des déchets alimentaires.
A chaque plat les enfants se lèvent et viennent chercher leur repas. A la fin du repas ils doivent débarrasser leurs couverts et nettoyer leur table.

A la fin du repas les enfants des élémentaires ont 30mn de temps calme et 30 mn de temps libre avant de reprendre les activités de la journée. Le temps calme est organisé avec des coussins, tapis et libres à disposition. Durant le temps libre les enfants peuvent utiliser le matériel pédagogique mis en place afin de favoriser les jeux et le vivre-ensemble
Pour les enfants de maternel, à la fin du repas ils sont divisés en deux groupes :

- Les 3-4 ans qui vont à la sieste jusque 15h avec un réveil échelonné pour les enfants ne voulant pas dormir
- Les 5-6 ans qui ont un temps calme mis en place de la même façon que les élémentaires.

Horaires et Temps d'accueil	**Structuration du groupe**	**Espace occupé**	**Rôle de l'animateur**
Les temps d'activité	Soit un grand groupe (entre 30 et 50 enfants) lorsque ce sont des grands jeux Soit des petits groupes avec une proposition de	Ecole maternelle et salle polyvalente	Proposer et préparer des activités en lien avec le thème, l'âge et les besoins de l'enfant (prendre en compte les objectifs pédagogiques dans la conception des

	plusieurs activités		projets)
Les animateurs ont en responsabilité les enfants étant au centre de loisirs. Durant toute la journée les enfants ont accès à tous les espaces mis à leur disposition (cour extérieure, salles, toilettes …) Le rôle de l'animateur est d'animer un temps d'environ 20mn avec les enfants de maternel (durée d'attention d'une activité). Ils ont le choix entre plusieurs activités et peuvent en faire plusieurs dans la journée. L'animateur respecte le rythme de l'enfant en prenant en compte sa fatigue.			

2) Structuration de l'espace

	Utilisation et aménagement des espaces intérieurs	*Utilisations des espaces extérieurs*	*Utilisation de l'environnement proche*
Ecole maternelle de Beauvoisin	La salle de garderie est destinée aux enfants de 3-4 ans Le hall de l'école pour les 5-6 ans Dans ces deux espaces il y a des ateliers libres mis en place (dessin, kaplas, dinette, lecture…)	La cour peut être utilisée pour les jeux sportifs, coopératifs et grands jeux Les temps libres peuvent aussi se dérouler dans la cour	Possibilité d'aller au stade, au boulodrome et au pic des Anes (espace naturel de forêt) où nous faisons les grands jeux du type (Sagamore, PRV …)
Ecole élémentaire de Beauvoisin	La salle de garderie fait office de salle principale d'accueil pour les enfants de 6-12 ans pour les mercredis de l'année ainsi que les petites vacances.	La cour peut être utilisée pour les jeux sportifs, coopératifs et grands jeux Les temps libres peuvent aussi se dérouler dans la cour	Possibilité d'aller au stade, au boulodrome et au pic des Anes (espace naturel de forêt) où nous faisons les grands jeux du type (Sagamore, PRV …)
Salle polyvalente de Beauvoisin	Un espace restauration délimité par des grilles décorées Des espaces différents de jeux ; dessin, jeux de société, coin bla-bla …	Un espace « cocooning » est installé dans la cour avec des tapis, des toiles tendues et des hamacs Un espace jeux coopératifs est balisé sur une partie de la cour	Possibilité d'aller au stade, au boulodrome et au pic des Anes (espace naturel de forêt) où nous faisons les grands jeux du type (Sagamore, PRV …)

3) Les modalités de vie

A l'école maternelle/élémentaire et à la salle polyvalente :

- Les informations sont transmises de la responsable au référent qui va faire le relai auprès de l'équipe d'animation. S'il y a des changements d'effectifs (en plus ou en moins) il faut passer l'information à la responsable qui se charge du lien avec les parents et le traiteur API.
  L'équipe d'animation se réunit une fois par semaine en équipe (le mercredi matin) afin de faire le bilan et de mettre en place des activités et les projets.

Si la responsable ne voit pas la famille elle fait le lien avec elle par mail ou si urgence par téléphone.

Les règles de vie :

Lors de chaque année scolaire, un temps de formation est mis en place avec l'ensemble de l'équipe d'animation avant la rentrée de septembre.

Ce temps a pour but d'organiser les équipes pour l'année et de pouvoir préparer la 1ère période (mercredis de septembre et octobre et vacances d'Octobre).

Pendant ce temps le projet pédagogique est réévalué avec l'équipe afin de pouvoir définir les grands axes pédagogiques et de faire un listing des actions que nous allons mettre en place durant l'année et qui sera redéfinit par période de vacances.

Avant que les équipes de chaque pôle travaillent ensemble, nous définissons ensemble les règles de vie non négociables (celles qui sont applicables sur tous les temps) :

- Respecter les personnes (enseignants, responsable, animateurs, personnel de service, intervenants, personnes extérieures) ; pas d'insultes, de violence
- Respecter le matériel ; pas de dégradation du matériel, rangement après l'activité
- Avoir un cadre convivial et agréable ; politesse, Bonjour, Au revoir, Merci, éviter de se fâcher et essayer de comprendre
- Le cadre des sanctions pour les maternels ; une fleur avec des 4 pétales colorées du jaune et rouge (en dégradé) ; cela permet aux enfants de pouvoir comprendre son comportement et ses conséquences. Chaque pétale est un avertissement ; à chaque avertissement il y a une sanction adaptée (discussion, réflexion autour d'un livre, mise à l'écart, appel de la responsable…)
- Pour les primaires ; ils ont décidé de se faire un permis de bonne conduite, à 12 point. Nous avons discuté des règles à tenir et des pertes de points en fonction de l'infraction. Les enfants ont décidé de leur barème. S'ils perdent des points ils peuvent aussi en récupérer si pas de perte de points pendant une semaine, ils en gagnent 1. Ils peuvent également être à l'initiative

d'action en lien avec la solidarité, le partage et la cohésion du groupe. L'équipe d'animation est à l'écoute pour de nouvelles démarches.

Les règles de vie serviront de point de départ au projet « Agis pour tes droits ».

Une fois que ce cadre de travail a été posé avec l'équipe le reste des règles de vie se définira avec et par les enfants ; que peut-on utiliser comme matériel ? Quels horaires des temps ? Quelle organisation ? Quand les règles de vie et le déroulement des temps a été vu et fait avec les enfants, il est affiché dans le hall de l'école maternelle et dans la salle polyvalente.
Ce sont des repères pour les enfants, pour leur rythme et le déroulement de leur journée.

V) L'évaluation du projet

1) Les critères et indicateurs

Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté dans les différents temps extrascolaires					
Les objectifs opérationnels	**Les actions pédagogiques**	**Les critères (quoi regarder?)**	**Les indicateurs (comment regarder ?)**	**Résultat et observations**	
				OUI	**NON**
Favoriser la mixité des âges dans les activités et les séjours	Mise en place dans tous les temps extrascolaires (journées et séjours) et tout au long de la journée (restauration, accueils et activités)	Observer la répartition des activités, le placement lors du repas, les temps libres dans les différents espaces	Tous les groupes d'activités sont mixtes		
			Pas de groupes durant les différents temps (filles garçons religion …)		

	Création d'espaces de jeux correspondant à tous les enfants	Observer la mixité dans les espaces de jeux	Tous les ateliers sont mixtes		
Sensibiliser les enfants aux différences, à la paix et la solidarité	Actions de solidarité avec Solidarité Laïque	Nombre d'enfants participant à l'action et quels enfants ?	Au moins 10 enfants participent à l'action		
			Les enfants parlent de l'action		
	Projets Francas : Histoire de mieux vivre ensemble, Cyber-rallye scientifique, Agis pour tes Droits, Astronomie	Nombre d'enfants participant aux projets Etre à l'écoute des ressentis des enfants notamment lors des conseils et des bilans mais aussi dans les autres temps (repas, accueils …)	Au moins 5 enfants participent au Cyber rallye scientifique		
			Au moins 5 enfants participent à Histoire de mieux vivre ensemble		
			Au moins 5 enfants participent à Agis pour tes droits		
			Au moins 5 enfants participent au projet Astronomie		
	Jeux de coopération	Demande de la part des enfants de jeux de coopération	Chaque enfant choisira 2 fois dans la semaine des jeux de coopération		
	Dessert Philo en temps de restauration	Retours et écoute des enfants	Tous les enfants participent		
	Partenariat avec le Relai Handicap 30 pour la sensibilisation à l'accueil d'enfants porteurs de handicap	Participation des enfants aux jeux mis en place avec le RH 30	20 enfants sont allés en activité avec le RH 30		
			5 activités se sont faites à le RH 30		
	Temps de bilan	Nombre d'enfants qui prennent la parole	20 enfants prennent la parole		

Encourager la participation des enfants dans les différents temps extrascolaires	quotidiens	Est-ce que tous les enfants se sont exprimés ?	Tous les enfants se sont exprimés		
	Conseil des enfants 1fois / semaine pour la programmation des activités de la matinée des enfants	Idées des enfants pour les programmes d'activités	15 enfants prennent la parole		
			5 nouvelles idées sont ressorties		
	Création d'espaces d'expression	Combien d'enfants écrivent sur les toiles d'expression	Au moins 20 enfants dessinent ou écrivent		
			Nombre de toiles d'expression		
	Boite à idées	Idées des enfants pour les programmes d'activités	10 propositions par période dans la boite à idées		
Accompagner les équipes dans la construction des actions et des projets	1 fois / semaine; 2h de temps de prépa avec la responsable pour la création des projets	Nombre d'animateurs en prépa Motivation et investissement des animateurs	Tous les animateurs parlent		
			Chaque animateur a un bilan écrit de son projet		
			2 idées de projet par an		
	1 fois / semaine réunion avec l'équipe d'animation au complet (maternel et élémentaire)	Tous les animateurs parlent Analyse de fonctionnement et idées de projets	Tous les animateurs parlent		
			2 idées de projet par an		
	Création d'un espace ressources pour les animateurs	Nombre d'animateurs se servant de l'espace Bilan des projets	Au moins 2 animateurs par pôle utilisent l'espace ressources		
			Bilan écrit de chaque projet		
Créer du lien avec des partenaires locaux	Intervenant en extrascolaires avec des associations locales	Combien d'associations ?	Au moins 3 associations participant aux projets des accueils		

	Lien avec la boulangerie la Panetière pour le pain pour les repas le midi	Combien de fois utilise-t-on la boulangerie ? Le pain est-il bon ?	Chaque mercredi nous allons chercher le pain Retours des enfants durant le temps de repas		
	Partenariat avec l'EHPAD	Combien d'enfants dans le projet EHPAD ? Combien de séances pour le projet ?	20 enfants sont allés en activité à l'EHPAD		
			5 activités se sont faites à l'EHPAD		

Permettre à tous l'accès à de nouvelles pratiques éducatives telles que les pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques				
Les objectifs opérationnels	**Les actions pédagogiques**	**Les critères (quoi regarder?)**	**Les indicateurs (comment**	**Résultat et observations**

			regarder ?)	OUI	NON
Animer des temps de formation à destination de l'équipe pédagogique	Polyvalence et formation des équipes afin de pouvoir animer des activités différentes	Combien de demandes de formation de la part de l'équipe ?	1 animateur par an par en formation BAFA		
	Accompagnement individuel et en groupe par la responsable (temps de formation interne)	Document d'évaluation personnelle pour les animatrices (document à remplir tous les 3 mois selon plusieurs critères pour voir l'évolution personnelle)	Evolution de l'outil d'évaluation individuelle		
			3 demandes de formation spécifique par an		
Encourager l'accueil de tous les enfants sur les temps d'activité	Etre accompagné par le Relai Handicap 30 sur l'accueil d'enfant porteur de handicap	Les contacts avec le Relai et les motifs de ces contacts	Avoir au moins 2 contacts dans l'année avec le Relai Handicap 30		
	Découverte de nouveaux jeux sportifs notamment avec l'accès au handicap	Nombre de jeux réalisés avec les enfants Retours des enfants	Découverte de 4 nouveaux jeux par an		
			Au moins 2 contacts avec l'équipe d'animation du relai		
	Prêt de malles pédagogiques	Nombre de jeux empruntés ? Nombre de contacts avec le relai ?	Au moins 2 locations de malle pédagogique		
Proposer des activités diverses et de qualité	Pratiques artistiques avec des intervenants : maquettes, art avec de la recup, tableau en 3D…	Mise en place des PCA sur chacune des périodes en extrascolaire Nouvelles activités avec de la recup	1 activité par période sur les arts		
			20 enfants participent à cette activité		
			Demande de la part des enfants		
	Activités scientifiques et techniques ; voiture à propulsion, push cars, voitures solaires, expériences	Activité scientifique et technique mise en place avec tous les enfants (maternel et	1 activité par période sur les activités scientifiques		
			20 enfants participent à cette activité		

	scientifiques	élémentaire)	Demande de la part des enfants		
	Pratiques culturelles autour des médias, photo, vidéo et radio	Activité culturelles mise en place avec tous les enfants (maternel et élémentaire)	1 activité par période sur les médias		
			20 enfants participent à cette activité		
			Demande de la part des enfants		
Rythmer les temps extrascolaires par l'organisation de projets participatifs et ludiques	Place des enfants dans la création de projets	Nombre d'enfants souhaitant participer au projet	15 enfants souhaitent faire un projet		
		Combien de projets ?	3 projets collectifs ont été réalisés		
	Faire des temps de jeu sur des thèmes spécifiques pendant les temps extrascolaires	Propositions de projets	Faire 5 actions par an		
			Au moins 10 enfants participent à chaque action		
	Repas à thème : déguisements, activité	Proposition de jeux en lien avec le thème	Faire 3 actions par an en restauration		
			Au moins 10 enfants participent à chaque action		
	Mise en place des plannings de projets	Propositions des enfants Lien avec les enseignants	3 propositions de projets par les enfants		
			1 projet par temps par groupe d'enfants et par période		
			1 réunion par période avec les enseignants pour les projets		

Développer un partenariat de qualité avec les partenaires éducatifs					
Les objectifs opérationnels	**Les actions pédagogiques**	**Les critères (quoi regarder?)**	**Les indicateurs (comment regarder ?)**	**Résultat et observations**	
				OUI	**NON**

Faire de la communication un enjeu majeur de développement qualitatif afin de valoriser les actions proposées sur les temps d'activités extrascolaires	Mise en place d'un mailing pour informer les parents	Afin de pouvoir communiquer rapidement et avec tous les parents	Au moins 8 mails par an aux familles		
	Invitation des parents, élus et partenaires éducatifs pour les temps de valorisation	Le contenu des temps extrascolaires est communiqué et valorisé auprès de tous les acteurs éducatifs des enfants	Présence de 2 élus par valorisation		
			Présence de 10 familles par valorisation		
			Présence de 1 association extérieure par valorisation		
	Création d'articles Midi Libre	Communiquer via la presse	5 articles par an		
	Réunion d'information au début d'année pour les temps extrascolaires	Explication de l'organisation aux familles	Présence de 15 familles		
			Présence de 2 élus		
			Présence de 2 enseignants		
	Tous les documents administratifs sont disponibles sur le site de la mairie	Bien communiquer le dossier extrascolaire et les informations de fonctionnement	Tous les documents administratifs sont sur le site de la mairie		
Créer un partenariat éducatif de premier plan afin d'assurer une continuité entre les temps scolaires, extrascolaires et la famille	Mise en place d'un espace parents durant les accueils du matin et du soir	Documents affichés Espace convivial avec café et restauration	Tous les documents importants sont affichés		
			4 parents par accueil utilise l'espace parents		
			4 parents discutent avec les animateurs		
	Communiquer les programmes d'animation aux familles	Communication sur le planning des accueils	Un mail par période pour communiquer le planning des activités en centre de loisirs		
	Permettre la mise en place de projets où les parents participent	Les parents sont demandeurs de participer dans la vie du centre de loisirs	5 familles souhaitent avoir une place dans la vie du centre de loisirs 5 parents ont une		

		Les parents ont des idées de projets	idée de projet		
Favoriser un lien de qualité avec le projet d'école	Matériel mis à disposition par l'école pour le centre de loisirs	Améliorer les liens avec les enseignants (confiance dans le prêt du matériel) Proposer des activités en lien avec le programme scolaire	1 réunion par période		
			Bilan des enseignantes		
			Bilan communiqué aux équipes		
	Participation de l'équipe extrascolaires dans certaines actions des écoles (potager, grande lessive, …)	Créer du lien entre l'équipe d'animation et l'école Faire des projets partagés	Participation à 3 actions par an avec l'école		
	Organiser l'utilisation des locaux de la restauration scolaire entre le temps scolaire et extrascolaire	Améliorer les liens de communication entre les acteurs éducatifs	Mise en place d'un état des lieux des locaux		
			Les référents des offices passent les informations à la responsable		
			Bilan écrit de chaque période donné en liaison aux équipes scolaires		
Permettre aux familles de participer aux temps d'activités extrascolaires	Inclure les parents dans la réflexion sur les temps extrascolaires (temps de repas, d'accueil et de bilan)	Créer du lien avec les parents notamment dans le planning d'activités	Faire 5 réunions par an avec les parents		
	Proposer des soirées ou journées spécifiques Familles / Enfants / Equipes	Ouvrir les portes des temps extrascolaires aux familles Créer du lien enfants parents	2 journées parents/enfants en restauration		
			Au moins 5 parents sur chaque journée		

	Solliciter des parents ayant des qualifications pour intervenir dans les accueils extrascolaires (push cars, journal, potager)	Permettre aux parents de pouvoir s'investir dans les temps périscolaires	Proposer 3 activités par an avec en animation des parents		

Favoriser l'écocitoyenneté dans les temps périscolaires					
Les objectifs opérationnels	**Les actions pédagogiques**	**Les critères (quoi regarder?)**	**Les indicateurs (comment regarder ?)**	**Résultat et observations**	
				OUI	**NON**
Promouvoir l'écocitoyenneté au niveau environnemental	Cuisine et équilibre alimentaire en centre de loisirs (avec les légumes du potager)	Retours des enfants Recette de cuisine Valorisation auprès de tous les enfants	Récolte des légumes 3 fois par an		
			Exposition sur l'équilibre alimentaire pour la kermesse		
	Création d'un potager pédagogique et mise en place d'un composte à l'école maternelle (tri sélectif)	Nombre de séances ? Nombre d'enfants présents ? Retours des enfants	Tous les midis composte		
			Exposition du potager pour la kermesse		
			Lien avec l'école sur l'évolution du potager (cahier de suivi)		
	Découverte du patrimoine et de l'environnement local durant les temps extrascolaires	L'enfant sait se repérer dans le village Il reconnait des anciennes photos	3 sorties par an dans le village		
			1 activité par période sur l'environnement local		
			2 projets en lien avec des personnes dans le village		
	Semaine de lutte contre les déchets; jeu des restaurants scolaires	Retours des enfants Explication de la thématique Mise en palce du défi entre les restaurations scolaire de Corconne et Carnas	15 enfants participent au jeu des déchets		
			Affiches de valorisation du jeu sur chaque école		
			Jeu des défis 3 fois / an		
Promouvoir l'écocitoyenneté	Activité avec de la récup pendant les temps extrascolaires	Prendre en compte la recup dans la préparation des activités	Chaque activité utilise la recup		
			1 création artistique collective par an		

au niveau économique	Mutualisation des commandes Lacoste avec les Francas	Se passer les informations sur les commandes	1 fois par an commande commune		
			Liens entre les acteurs éducatifs pour les commandes		
	Sensibilisation à l'utilisation de l'eau, lumière, chauffage et papier	Les enfants éteignent les lumières, ferment les robinets Ils comprennent le fonctionnement de l'énergie	Mise en place de pictogrammes dans les locaux		
			1 activité par période sur l'environnement		
Promouvoir l'écocitoyenneté au niveau social	Lien les écoles et les associations locales	Faire des actions en commun Préparation de la classe verte de Corconne et Brouzet	3 actions par an avec l'APE		
			2 actions par an avec des associations extérieures		
	Covoiturage sur des réunions ou des trajets en commun	Mutualiser les trajets	1 fois par semaine une journée de covoiturage est mise en place		
	Participation à des projets de solidarité pour des associations (bouchons de bouteille, piles)	Créer du lien et sensibiliser les enfants à la solidarité et au bénévolat	2 actions par an avec des associations solidaires et humanistes		
	Projet intergénérationnel avec l'EHPAD	Lien avec les ainés de l'EHPAD Retours des enfants	20 enfants sont allés en activité à l'EHPAD		
			5 activités se sont faites à l'EHPAD		

2) Les modalités d'évaluation

- Avec les enfants ;

Après chaque activité les enfants ont un temps de bilan de 5 mn avec l'animateur. Ce temps permet de faire le bilan de la séance, de réguler les problèmes et de pouvoir préparer la séance suivante.
Une fois par semaine un temps de conseil est mis en place afin d'organiser la matinée des enfants ; de la même façon que pour les activités, les enfants en font le bilan en fin de journée.

- Avec l'équipe :

A chaque fin de projet, l'équipe a un temps de régulation de 30mn entre tous les animateurs et la responsable. Ce temps permet de pouvoir expliquer à chacun comment sa séance s'est passée, ses difficultés et les points positifs.
Une fois par semaine l'équipe se réunit afin d'organiser le temps de valorisation se déroulant en fin de semaine.

- Avec les parents :

A la fin de l'été un questionnaire sera distribué aux parents afin de recueillir leurs avis concernant la mise en place de l'été. Il permet de pouvoir avoir les retours positifs et négatifs, les suggestions et envies ; avec ces retours l'équipe extrascolaire organise la rentrée de 2018-2019 et explique le fonctionnement lors de la première réunion de début d'année.

CONCLUSION

Le projet pédagogique de la structure est écrit depuis maintenant 2 ans.
Celui-ci évolue au fur et à mesure des périodes (vacances et mercredis) grâce à l'évaluation que l'équipe d'animation, les élus et moi-même faisons en fin de chaque période.

A la relecture du projet pédagogique en début d'année, nous nous sommes donc rendus compte que les objectifs éducatifs et pédagogiques sont les mêmes mais les actions ont évolué.
Notamment les actions en lien avec les écoles et les associations locales; la continuité éducative entre la famille, les écoles, le centre de loisirs et les associations prend de plus en plus de sens à travers des projets partagés ; comme les droits des enfants, l'écocitoyenneté ou encore l'astronomie.
Nous souhaitons pérenniser ce lien et le développer de manière générale à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les plannings du centre de loisirs de Septembre 2019 à Décembre 2019

CENTRE DE LOISIRS MATERNEL les francas

MERCREDIS Novembre Décembre

« Vive le vent ! Vive le vent ! »

	Mercredi 6 Novembre 2019	Mercredi 13 Novembre 2019	Mercredi 20 Novembre 2019	Mercredi 27 Novembre 2019
MATIN	*Les petits marrons chauds* & *Grand jeu*	Initiation au langage des signes part: 1	Initiation au langage des signes part: 2	Initiation au langage des signes part: 3
APRES-MIDI		Mes amis les animaux & Memory en folie	Je fabrique mon pot a crayon tout seul !	Création/ Expression En pate à sel ! & Jeux sportifs

	Mercredi 4 Décembre 2019	Mercredi 11 Décembre 2019	Mercredi 18 Décembre 2019
MATIN	Initiation au langage des signes part: 3	Initiation au langage des signes part: 4	Initiation au langage des signes part: 5
APRES-MIDI	Des personnages hauts en couleurs !	Décorations de fêtes & balade à la fraiche	Pâtisserie & Jeux de Kermesse avec les grands !

BONS MERCREDIS !

CENTRE DE LOISIRS ELEMENTAIRE

les francas

MERCREDIS Novembre Décembre

« On décide de NOS Loisirs ! »

	Mercredi 6 Novembre 2019	Mercredi 13 Novembre 2019	Mercredi 20 Novembre 2019	Mercredi 27 Novembre 2019
MATIN	On décide de nos loisirs ! (Création du planning d'activité) & jeux sportifs !	Karaoké à la maison de retraite *Capture de drapeaux au pic des ânes.* *Pixel Art Gééeant*	Journée universelle des droits de l'Enfant À Nîmes. & Exprime toi ! Au centre de loisirs.	Les meilleurs pâtissiers & Après-midi rencontre avec l'association REV (jeux + gouter partagé)
APRES-MIDI				

	Mercredi 4 Décembre 2019	Mercredi 11 Décembre 2019	Mercredi 18 Décembre 2019
MATIN		**Mercredi tout est permis !** Journée déguisée - maquillage, jeux musicaux, Pop corn et jeux sportifs !	Bonne fêtes de fin d'année avec les papis et mamies. Jeux de Kermesse avec les frères et sœurs (à l'école maternelle)
APRES-MIDI	Partons à la chasse du Grinch et de son trésor !		

BONS MERCREDIS !